

La définition du mot « *sujet* »

Article (simplifié) du TLF

I. - Ce qui constitue la matière, le thème ou bien le motif d'une activité ou d'un état.

A. - Ce qui constitue la matière, le thème principal d'une activité intellectuelle ou artistique, indépendamment de l'interprétation qui en est faite ou du résultat obtenu. Anton. *objet. Beau, bon, excellent, grand sujet, etc.*

1. Ce qui est proposé à la réflexion, à l'étude, à la critique, au débat. *Sujet brûlant, délicat, inépuisable, etc.*

2. *Locutions.*

À ce sujet, au sujet de, etc.

3. [Dans le domaine de l'enseign., de l'apprentissage, dans le cadre d'une compétition] Matière, thème imposé sur lequel porte un exercice, l'épreuve d'un examen, d'un concours. *Ce n'est pas le sujet ; hors sujet.*

4. **LITT., ARTS**

a) **LITT.** Fond principal, historique ou fictif, d'une œuvre. *Sujet d'un livre.*

b) **MUS.** Thème principal d'une œuvre contrapuntique, notamment d'une fugue.

c) **ARTS PLAST.** Ce dont un peintre ou un sculpteur s'inspire.

B. - [Souvent dans un cont. à connotation défavorable] Motif, raison.

1. [Suivi d'un compl. déterminatif]

Sujet d'affliction, d'alarme, d'amertume, etc.

2. *Avoir (grand, tout) sujet de + inf. Donner sujet de + inf.*

C. - **LOG., LING.**

1. **LOG.** (*log. class.*). Support du prédicat.

2. **LINGUISTIQUE.** *Sujet (grammatical).*

II. - Être vivant considéré dans son individualité.

A. - Être vivant considéré dans son individualité et du point de vue de ses qualités, de ses besoins, de ses actions ou de son évolution.

1. [À propos de pers.] *Brillant sujet ; sujet doué ; sujet d'élite.*

2. [À propos d'animaux] *Sujet reproducteur.*

B. - *En partic.* Être soumis à l'observation scientifique, notamment biologique, psychologique, sociologique. *Sujet jeune, normal, sain, vivant ; etc.*

C. - **PHILOS.** Être ou principe actif susceptible de posséder des qualités ou d'effectuer des actes. *La raison n'est pas subjective ; le sujet, c'est le moi, c'est la personne, la liberté, la volonté* (V. Cousin).

Histoire.

A. 1. 1370 « ce dont on parle, ce qui est soumis à la réflexion et constitue le support de qualités, de caractères » *sujet et cause matériel* ; **2.** 1680 gramm. *le sujet de la proposition* ; **B. 1.** 1532 « ce qui, dans une œuvre littéraire, constitue le contenu de la pensée sur lequel s'est exercé le talent créateur d'un auteur » ; **2.** 1556 « idée centrale autour de laquelle se développe une conversation, s'organisent des propos écrits ou oraux » *suyvre son sujet* ; 1656 *sortir ... de notre sujet* ; **3. a)** 1580 « ce à propos de quoi s'exerce la pensée, la réflexion ; ce qui est soumis à l'esprit à fin d'examen » ; 1636 *le Suiet de l'Astrologie* ; **b)** 1580 « matière à réflexion » ; d'où av. 1783 « texte d'un exercice imposé à des candidats » *la liste des sujets ... proposés pour le prix d'éloquence* ; **4. a)** 1660 [éd.] « motif principal d'un tableau, d'un dessin, d'une

œuvre plastique » ; 1777 spéc. « motif ornemental composé d'une ou plusieurs figurines représentant des personnages » *pendule à sujets* ; **b)** 1690 mus. ; **C. 1.** 1562 « être vivant ou mort pris comme objet d'expérience ou d'étude » ; **2.** av. 1585 « être individuel, personne considérée comme le support d'une action, d'une influence » ; **3.** 1637 « individu faisant montre d'une personnalité déterminée et considérée par rapport à ses qualités » *ce digne sujet* ; 1740 *un mauvais sujet* ; **4.** 1703 bot. « sauvageon » ; **5.** 1754 danse ; **6.** 1775 « être animé faisant l'objet de soins » ; **7.** ca 1824 philos. « être pensant dans la mesure où il se saisit comme connaissant par une intuition interne » ; **8.** 1916 *sujet parlant* ; **9.** 1936 *sujet d'un droit* ; **D. 1.** 1555 « ce qui fournit un motif ou prétexte à une action, un comportement, un sentiment » *le sujet de douleur, de misère* ; **a)** 1574 *avoir sujet pour* + inf. « avoir un motif légitime de, avoir matière à » ; fin XVI^e s. *avoir sujet de* + inf. « id. » ; **b)** fin XVI^e s. *prendre sujet de* + inf. « saisir l'occasion de » ; **c)** 1604 *sans sujet* « sans motif » *Sans sujet, sans raison* ; **d)** 1626 *donner sujet de* + inf. « procurer une raison légitime de; fournir prétexte à » ; **e)** 1644 *à quel sujet ?* ; **2.** 1578-83 « personne considérée comme la cause, le motif d'une action, d'un comportement, d'un sentiment ».

Étymologie.

Empr. au b. lat. *subjectum* « substance », neutre subst. de *subjectus* traduisant le gr. τὸ ὑποκείμενον « ce qui sert de fondement à une discussion, texte, matière », opposé à *accidens* (« événement fortuit », « événement funeste ») et distinct de *objectum* « objet » (« ce qui est placé devant », « ce qui possède une existence en soi, indépendante de la connaissance ou de l'idée que des êtres pensants en peuvent avoir »).